

# **L'INDEX**

**Volume 4 no 1**

**Janvier 1992**

**Édition:** L'Association du personnel des services documentaires scolaires (APSDS)

**Direction:** Yves Léveillé

**L'INDEX:** bulletin d'information de l'Association du personnel des services documentaires scolaires \*La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

## **Sommaire**

### **- Conseil d'administration 1992**

#### **Rapport du Président**

#### **Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais**

### **Conseil d'administration 1992**

M. Jean-Yves Théberge, président  
M. Jean-Guy Marcotte, vice-président  
M. Réal Gaudet, secrétaire  
Mme Lorraine Lahaie, trésorière  
Mme Jacqueline Beaulac, directrice  
Mme Paulette Bernhard, directrice  
Mme Daniel Mageau, directrice  
M. Yvon Joubert, directeur

### **Rapport du Président**

Au moment de clore la deuxième année de l'existence de l'Association du personnel des services documentaires scolaires, nous constatons avec plaisir que le dossier de la bibliothèque scolaire reprend de la vigueur. Cela se fait lentement, mais nous avons pris divers moyens pour que ce dossier soit à l'ordre du jour des préoccupations pédagogiques et administratives des autorités. Je dis "nous" parce que nous sommes de plus en plus nombreux à agir auprès de notre école, de notre Commission scolaire, de notre direction régionale et même du ministère de l'Éducation pour que la bibliothèque

scolaire occupe sa vraie place dans la formation fondamentale des élèves.

On sent, me semble-t-il, que le vent tourne lentement en faveur des bibliothèques scolaires. Ce n'est pas un grand vent qui balaie tout sur son passage; ce n'est pas non plus le courant ou le torrent qui a permis aux écoles polyvalentes, il y a vingt ans, de se donner de belles bibliothèques spacieuses, bien garnies et avec du personnel nombreux. Il s'agit plutôt d'une certaine sympathie qui nous vient de divers côtés, tant de l'Association des comités de parents que de l'Association québécoise des professeurs de français et d'ailleurs. Mais il nous faut plus qu'une certaine sympathie.

Je sais qu'il ne faut pas prendre ses désirs pour une réalité. Il est toutefois des signes révélateurs. D'abord, un certain nombre de commissions scolaires se sont données un plan de redressement. Ailleurs, l'informatique a remplacé le fichier et le prêt à la mitaine. Une bibliothèque informatisée, cela a pour premier effet de donner un air moderne et efficace. On le note vraiment partout, l'informatisation d'une bibliothèque fait augmenter le prêt et la fréquentation.

De son côté, le ministère de l'Éducation a mis sur le marché une excellente vidéo sur la bibliothèque des écoles primaires, celle du secondaire s'en vient, et publié un choix de documents de base pour une bibliothèque du primaire.

Avec, en tête, cette préoccupation d'une bibliothèque moderne et efficace, le conseil d'administration a tenu, depuis l'assemblée générale du 19 octobre 1990, 8 réunions. Le principal dossier de l'année, vous le savez sans doute puisque vous avez le document entre les mains, a été celui de la mission et des objectifs de la bibliothèque scolaire. Suite au sondage fait auprès de vous en 1990 et au débat tenu lors du dernier congrès, il nous est apparu évident qu'il nous fallait d'abord préciser les buts de la bibliothèque scolaire avant d'en arriver à proposer aux autorités des normes pour le personnel et pour le meilleur fonctionnement d'une bibliothèque.

Je dois ici souligner la générosité et la compétence du groupe de travail qui a préparé le dossier, Mesdames Paulette Bernhard et Jacqueline Beaulac et Monsieur Réal Gaudet. Ils ont mis en tout cas beaucoup de temps, d'énergie et de bénévolat pour en arriver à la version que vous avez maintenant entre les mains. Ce document de travail, nous l'espérons, comme il est écrit dans l'introduction, provoquera assez de commentaires pour que nous puissions l'améliorer.

Du même coup, nous rendrons public ce document de réflexion afin que la population connaisse toute l'importance de la bibliothèque scolaire. D'ailleurs, c'est pour nous un moyen parmi d'autres de sensibiliser tout le monde, y compris le ministère de l'Éducation, aux divers besoins de la bibliothèque dans une école.

À travers la préparation de ce dossier, le conseil d'administration a entretenu des relations avec le ministère de l'Éducation tant à propos du personnel que de l'évaluation des élèves en lecture. À propos du personnel, nous avons offert à la Direction des ressources didactiques de collaborer à l'étude présentement en cours sur «la problématique des personnels spécialisés s'occupant de la documentation». Pour le moment, nous ignorons où le dossier en est rendu. Quant à l'évaluation des élèves en lecture, j'y reviendrai plus loin.

Nous avons aussi commencé à tisser des liens avec la FADBEN, soit la *Fédération des associations de documentalistes-bibliothécaires de l'Éducation nationale* de France. Cette fédération ressemble en certains points à notre Association. En mai dernier, lors du congrès de la FADBEN à Poitiers, nous, soit Madame Lorraine Lahaie, Monsieur Gilles Bouchard et moi, avons eu l'occasion non seulement d'être présents à ce congrès mais aussi et surtout d'y présenter une communication devant l'ensemble des délégués, y compris des représentants de divers pays européens. Nous sommes présentement à préciser les rapports, les liens et les échanges que nous pourrions avoir avec la FADBEN afin de travailler ensemble sur les problèmes qui nous sont communs.

D'autre part, un membre du conseil d'administration, Madame Paulette Bernhard, a participé à un séminaire qui avait lieu en octobre à Whistler en Colombie Britannique. Cette session de travail était organisée par l'*Association for Teacher-Librianship du Canada* (ATLC), en collaboration avec celle de cette province.

Tel que souhaité par les membres, les congrès de l'Association se tiennent tous les dix-huit mois. Le prochain, vous le savez déjà, aura lieu au Centre des congrès de Trois-Rivières, les 30 avril, 1er et 2 mai prochains. Le Conseil d'administration y travaille déjà depuis quelques mois. Le comité du congrès, composé de Madame Jocelyne Dion, de MM. Guy Angers et Gérard Héon est sous la coordination de M. Yves Léveillé. Le travail va bon train. Vous recevrez bientôt le programme préliminaire. Nous sommes heureux d'avoir comme présidente d'honneur Madame Diane Drouin qui est présidente de la *Fédération des commissions scolaires du Québec* et comme conférencier d'ouverture Monsieur Roland Arpin, président et directeur général du *Musée de la civilisation du Québec*, mais aussi président du groupe-conseil qui a signé la «Politique de la culture et des arts», communément appelé le rapport Arpin.

À propos de ce rapport, nous avons su à la fin de l'été que la Commission parlementaire sur la culture invitait les gens et les organismes à présenter un mémoire sur ce rapport. Comme le Rapport Arpin consacre quelques pages à la lecture et au rôle de l'école primaire et secondaire dans la formation à la culture et aux arts, j'ai alors rédigé un bref mémoire pour faire connaître le point de vue de l'Association, du moins tel que je le percevais. Nous ne pouvions pas rater l'occasion de faire valoir notre point de vue.

Le 6 novembre, j'avais le plaisir de présenter, avec M. Jean-Guy Marcotte, le mémoire devant la Commission parlementaire sur la culture. Nos propositions ont été bien reçues. Pour nous, devant les restrictions budgétaires que nous connaissons, il nous semble important que le Québec récupère tout son rôle dans le domaine de la culture et que les bibliothèques scolaires et municipales conjuguent leurs efforts et étudient les possibilités de concertation.

De fait, il faut frapper à toutes les portes et ouvrir toutes les fenêtres possibles pour que notre dossier devienne une préoccupation éducative et culturelle tant dans chacun de nos milieux qu'au niveau gouvernemental. À ce propos, j'écrivais le mois dernier au Directeur de la Direction des ressources didactiques pour lui dire en mots polis qu'il se fait depuis deux ans une étude sur l'apprentissage de la lecture chez les élèves à la fin du primaire et que nulle part on ne fait allusion au rôle que joue la bibliothèque scolaire dans cet apprentissage. Bien pis, on n'a jamais songé à informer les responsables du dossier des bibliothèques dans les écoles et les Commissions scolaires de l'existence de cette étude.

C'est là une des nombreuses interventions que nous avons continué à faire au cours de la dernière année.

S'il y a un dossier que nous avons négligé, c'est celui des régions. Nous voulions tenir une réunion des membres dans au moins deux régions au cours de l'année. Une journée de travail qui aurait permis à nos membres de se rencontrer et d'articuler ensemble une concertation sur les problèmes majeurs vécus dans leur région. Nous n'avons fait qu'une tentative, peut-être un peu timide, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Vous comprendrez que nous ne demandons pas mieux que de tenir ces rencontres; si quelques individus d'une région veulent nous aider un peu, nous n'hésiterons surtout pas à organiser de telles rencontres au cours de la présente année scolaire; et cela même si nos moyens sont encore limités.

Voilà donc une autre année d'écoulée. Nous avons l'impression que le dossier de la bibliothèque scolaire avance, souvent trop lentement à notre goût, mais nous faisons tout pour qu'il soit présent de plus en plus souvent. C'est ainsi, et c'est un bon signe qu'il y ait, dans un bon nombre de colloques régionaux qui se tiennent présentement dans toutes les directions régionales, un atelier sur les moyens d'enseignement. Nous vous invitons d'ailleurs à y être présents et à faire valoir votre point de vue.

Sur ce, il me reste à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée. Il me reste aussi à souligner le travail constant et généreux de chacun des membres du conseil d'administration, ceux qui restent mais aussi ceux qui doivent nous quitter.

Et je suis certain que le Conseil d'administration fera tout pour répondre à vos besoins,

mais encore faut-il que vous les exprimiez. Alors, n'hésitez surtout pas à communiquer avec un de nous si vous pensez que l'on peut contribuer à améliorer non seulement votre sort, mais aussi celui des élèves qui sont, en bout de ligne, ou plutôt en première ligne, nos clients les plus importants.

Jean-Yves Théberge, président

### **Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais...**

Article paru dans la revue Argus (1992) de la Corporation des bibliothécaires professionnels.

Je me sens un peu dans la peau du fils d'Évil Knievel dont on saluait, à la télévision, l'extraordinaire exploit: sauter par-dessus 15 autobus en moto... Imaginez mon excitation au moment où, après 18 ans dans les bibliothèques scolaires, je m'apprête à surmonter quelques douzaines de frustrations pour réagir devant l'attentisme et la naïveté de plusieurs bibliothécaires au rapport Bouchard.

C'est fou ce que ce rapport me colle aux doigts depuis que j'en ai parlé la première fois pour en rire, la seconde pour préciser que je riaais, et cette fois-ci pour vous dire haut et fort ce que j'en pense. Encore. Plus je le lis, plus j'en suis convaincu: un jour, je le sens, l'idée maîtresse qu'il préconise, «**la relance des bibliothèques scolaires**», va se concrétiser. Exagération? Oh, que non! Il suffit de le lire avec un esprit ouvert pour constater que le peu d'intérêt accordé à la bibliothèque scolaire, pourtant reconnue comme soutien à l'enseignement, tire à sa fin.

Néanmoins, il est malheureux qu'il faille une crise majeure, après vingt ans à ne presque rien faire, pour que tous les intervenants du milieu scolaire soient en quête de solutions. À force de se taire... la réalité se pose avec plus d'acuité. Mais là, c'est assez... Depuis quelques temps, en fait depuis les dernières ponctions budgétaires dans l'éducation, je sens que ça déborde. Je devine qu'il y a de plus en plus d'intolérance: ce cri du coeur du monde de l'enseignement au Québec est un constat d'échec.

Le message du rapport Bouchard est qu'il nous faut réformer la bibliothèque scolaire de l'intérieur, la critique extérieure étant stérile. Donc, il s'agit bien d'investissements majeurs pour opérer le redressement qui s'impose parce qu'il est illusoire de considérer la réforme du système scolaire au Québec indépendamment de l'efficacité de son réseau de bibliothèques. Le rapport déplore que la bibliothèque scolaire, dans ce qu'elle a d'étroit actuellement, la rareté de son personnel, la vétusté de ses ressources documentaires, la pauvreté de ses budgets, ne puisse pas jouer son rôle de soutien à l'enseignement: il faut redresser une situation devenue inacceptable.

À l'heure même où tout un chacun se gargarise avec le mot "excellence", tombent sur la table les recommandations du rapport Boucherd montrant que les écoliers québécois n'ont pas ou peu bénéficié des services d'une bibliothèque performante pour leurs apprentissages, et cela, même si depuis des années un petit groupe de bibliothécaires professionnels y oeuvrent dans des conditions de travail souvent difficiles.

Mais le vrai drame c'est la procession sans fin d'élèves qui défilent discrètement à l'intérieur du système scolaire, sans intérêt pour la lecture et la recherche en bibliothèque. Aussi longtemps que la bibliothèque ne sera pas **«une priorité pédagogique»** à l'intérieur du projet éducatif de chaque école, la lecture demeurera bien secondaire pour ces élèves. Ce problème semble déranger tous les intervenants du monde de l'éducation et devrait nous toucher particulièrement si nous avons encore notre fierté professionnelle.

La bibliothèque scolaire est confrontée à de graves problèmes et nous aurons besoin de créativité et de collaboration pour relever le défi qui nous attend. Nous devons être conscients qu'il se passe une guerre de **«tirage de couvertes budgétaires»**, qu'il y a de plus en plus de laissés-pour-compte, et que nous devons réagir énergiquement pour redresser la situation. Au-delà de toute théorie pédagogique, le problème demeure celui de l'urgence de reconnaître la place de la bibliothèque dans le processus d'apprentissage de l'élève et de lui donner les moyens de bien remplir son rôle.

Mais comment en sommes-nous rendus là après tant de réformes dans l'éducation? Quiconque a suivi l'évolution du système scolaire, ces vingt (20) dernières années, ne s'étonnera pas trop du résultat: On a augmenté les contenus des programmes d'études, introduit de nouveaux programmes et éliminé certains autres, comme la méthodologie de la recherche en bibliothèque, sans pour autant augmenter le temps de présence de l'élève à l'école ou le temps d'enseignement. Le personnel enseignant nous dit souvent que «les programmes d'études sont trop chargés» et qu'il ne lui reste plus de temps pour de la recherche en bibliothèque.

Nous assistons donc aujourd'hui à une sorte d'engorgement des objectifs et des contenus. Nonobstant la quantité de travail effectué dans la réorganisation des ordres d'enseignement primaire et secondaire, la bibliothèque scolaire a été laissée-pour-compte depuis l'Opération 55 qui créa le réseau des écoles secondaires polyvalentes et l'Opération dépannage-démarrage des bibliothèques (cinquante millions, 1969-1973).

«Puis, 1974 annonce l'ère de la décentralisation; le principe de la transférabilité est introduite dans la gestion du budget. L'enveloppe protégée n'existe plus. Le développement des bibliothèques est d'ores et déjà lié aux décisions des tables de gestion locales».1

Les années 1975 à 1980 sont inquiétantes pour le développement de la bibliothèque scolaire. C'est la désertification à coups de coupures de postes de professionnels et de régression des budgets. La mode est à l'implantation des nouveaux programmes d'études. Pendant ce temps, certaines bibliothèques continuent d'évoluer lentement grâce à la prévoyance de Commissions scolaires qui ont maintenu leurs programmes de développement des bibliothèques sans couper à l'aveuglette dans les services à l'élève. La survie de plusieurs bibliothèques scolaires est due à des administrateurs et à des bibliothécaires convaincus.

Le rapport Bouchard reprend donc l'histoire à partir de l'année 1982. Le moins que l'on puisse dire aujourd'hui est que «le monde scolaire... est à étaler un large consensus voulant que la bibliothèque soit considérée comme un centre d'activités et de services pédagogiques de soutien aux activités d'enseignement et d'apprentissage.»<sup>2</sup>

C'est une première lumière au bout du tunnel. Quiconque intéressé à y voir clair doit lire le rapport. Il verra que ce constat n'est pas une inflation verbale et qu'il correspond à la réalité. Mais signalons d'emblée que la poule aux oeufs d'or n'est pas encore à portée de mains. En effet, «on se tromperait beaucoup... si le milieu attend d'être sauvé uniquement par les efforts et les budgets du MEQ.» Surtout en 1992, «l'amélioration des bibliothèques scolaires au Québec commence par l'effort de chacune et chacun de nous dans son milieu.»<sup>3</sup> Non un effort de tape-à-l'oeil, mais de qualité de services auxquels les élèves et les personnes sont en droit de s'attendre de la bibliothèque scolaire.

Savez-vous ce qui me fait réagir, finalement? Vous allez me trouver épouvantablement chiant et snob, mais je vais le dire pareil. Ce qui me fait réagir, c'est la bibliophobie, la peur d'animer son milieu, légère et instinctive comme le refus d'affronter la réalité, en prenant le risque calculé de l'animation pédagogique. Les gens ont peur de se retrouver dans un cul-de-sac. De toute façon, nous sommes à la croisée des chemins: nos actions vont parler beaucoup plus fort que nos paroles. À nous de décider si nous voulons participer à la relance de la bibliothèque scolaire.

J'avoue qu'il m'apparaît parfois utopique de brandir ce rapport de 216 pages comme solution à la situation déplorable des bibliothèques scolaires au Québec, lorsque je vis cette situation depuis 18 ans. Il est trop facile aujourd'hui, quoi qu'en disent certaines personnes, de proposer un modèle idéal «l'enseignant-bibliothécaire», comme lien entre la classe et la bibliothèque lorsqu'on connaît les énergies déployées par le personnel de la bibliothèque pour offrir des services documentaires, et ce dans des conditions souvent difficiles au secondaire. S'il y a un point sur lequel je suis en désaccord avec le rapport Bouchard, c'est sur les recommandations au sujet de «l'enseignant-bibliothécaire».

Précisons tout de même que «l'enseignant-bibliothécaire dont il est question ici est une enseignante ou un enseignant qualifié qui a reçu une formation universitaire spécialisée dans l'organisation et l'animation de la bibliothèque. Il accomplit son rôle auprès des élèves et de ses collègues».4

Or, ce rôle d'animateur pédagogique des ressources documentaires peut très bien revenir au bibliothécaire professionnel pour peu qu'on lui reconnaisse «**le statut de pédagogue**» au même titre que celui des autres professionnels de l'enseignement, comme partenaire de l'activité pédagogique et éducative auprès des élèves et du personnel enseignant. «**...Si le statut d'une personne est moins importante, le service qu'elle rend le devient aussi**».5 Mais je suis d'avis que le bibliothécaire ou le spécialiste en moyens et techniques d'enseignement (SMTE) doit acquérir «la compétence et la formation complémentaire en pédagogie pour assumer ses responsabilités de gestionnaire, de pédagogue et de spécialiste de la documentation».6 Ainsi, le bibliothécaire-pédagogue serait «le trait d'union entre l'enseignant et les ressources documentaires». Grâce à sa formation et à son expérience, le bibliothécaire ou le spécialiste en moyens et techniques d'enseignement doit connaître les enseignants et leur mode d'enseignement. Sa formation et son expérience doivent le qualifier pour élaborer et gérer les activités pédagogiques reliées aux ressources documentaires. C'est sous la responsabilité de la direction de l'école et à titre de partenaire de l'acte pédagogique qu'il doit avoir le rôle de conseiller et d'animer le personnel enseignant.

Toutefois, sans vouloir créer un débat superfétatoire au moment où le gouvernement sabre dans les budgets des Commissions scolaires, il est préférable que ce rôle ne soit pas dévolu aux personnels technique et de soutien, comme c'est le cas dans plusieurs écoles. Encore moins aux parents bénévoles. Loin de minimiser l'importance ou de décourager l'intérêt des parents trop souvent considérés comme des concurrents plutôt que des partenaires, je crois «qu'il est essentiel que ces bénévoles soient encadrés et soutenus par du personnel professionnel et technique afin qu'ils puissent accomplir les tâches complémentaires qui correspondent à leur intérêt et à leur compétence. Il faut surtout qu'ils cessent d'être un palliatif à la carence en personnel».7

Certes, les bibliothèques scolaires ont besoin «d'un sérieux coup de barre» au plan du budget afin de pouvoir offrir des ressources documentaires pouvant répondre aux besoins des programmes d'études. Mais le plus important, et c'est là l'oubli fondamental de ces dernières années, est que la bibliothèque a du mal à faire sa place au coeur de l'activité d'enseignement, non pas que les professionnels ne sont pas aptes à bien remplir la tâche d'animation des ressources documentaires, mais parce qu'on leur demande un maximum de tâches avec un minimum de support, et qu'ils se voient contraints, «au salaire qu'on les paie», à remplir les rôles de surveillant, de bibliothécaire, d'appariteur et d'employé de soutien... Pas surprenant qu'avec le minimum en ressources humaines et en services techniques on obtienne le minimum de résultat... et n'allez pas croire que je suis pessimiste. Devant cette situation, pour le



moins dévalorisante, nous avons fait fi de la tâche éducative du bibliothécaire. Et la bibliothèque scolaire n'a-t-elle pas pour mission d'informer et d'éduquer?

«Plus que jamais...», vous dites? Oui, les gens du vécu quotidien attendent plus que jamais cette volonté politique, tant gouvernementale que locale, le support nécessaire pour aller plus loin. Mais, n'y a-t-il pas trop d'attente? Je n'aime pas cette attitude... même si je la comprends. Moi, je préfère prendre mon quotidien en main et animer mon propre milieu afin d'offrir «des services qui font la différence».8 Et ce n'est pas facile tous les jours.

Cependant il y a une contrepartie: il nous faut relever ce défi avec conviction, même si les budgets ne sont pas très élevés. Nous devons convaincre les administrateurs de la place de la bibliothèque dans l'enseignement en actualisant nos services par des actions d'animation pédagogique et de promotion des ressources documentaires en fonction des objectifs des programmes d'études. Qu'on le veuille ou non, les choses ont changé. Nous devons nous adapter et nous enquêter de la compétence nécessaire pour bien remplir notre rôle.

Dans l'esprit du rapport Bouchard, «le rôle pédagogique de la bibliothèque est essentiel à la réussite de la formation des élèves et de l'action de l'enseignant. Malgré les affirmations et les déclarations de principe, la bibliothèque ne semble pas avoir trouvé sa place dans l'organisation pédagogique et administrative de l'école».9

Pour ce faire, il nous faut remplir deux conditions très importantes: «établir un partenariat éducatif avec les enseignants et bâtir un programme d'exploitation de la bibliothèque». Pour réaliser ce partenariat, deux choses: L'une importante. L'autre, un détail. Le détail est que chacun doit maintenant faire son choix car «il faut définir les rôles spécifiques des divers agents d'éducation concernés par la formation des élèves et l'utilisation de la bibliothèque», ce qui en soi ne porte pas à conséquence si les bibliothécaires ou les spécialistes en moyens et techniques d'enseignement vont chercher la compétence nécessaire, par une formation continue, pour établir «le pont entre la classe et la bibliothèque». Et c'est là que va se jouer la survie du bibliothécaire professionnel dans la bibliothèque scolaire. Je serai clair. Personne ne peut prétendre oeuvrer efficacement dans l'enseignement sans une compétence en pédagogie. À nous de jouer.

Mais la chose la plus importante est notre approche pédagogique de la bibliothèque. Je ne sais pas par quels glissements, par quels abandons successifs nous en sommes rendus à cette passivité ahurie qui nous fait avaler, sans sourciller, un concept aussi exclusif que celui de «la pédagogie c'est l'affaire des enseignants». Pour ma part, je refuse cet abandon. L'analyse du rapport Bouchard nous apprend que plusieurs intervenants considèrent le présent régime pédagogique comme un facteur important

de la sous-utilisation des ressources documentaires. C'est que, dans l'effort de démocratisation de l'éducation, l'implantation des programmes d'études a mis beaucoup d'insistance sur les objectifs, les contenus, l'évaluation et l'utilisation du manuel de base. Il en ressort que l'enseignement est lié à un contexte idéologique qui tend à privilégier une conception mécaniste de l'éducation. Notre pédagogie est polarisée par la matière à passer. L'élève est un peu mis à l'écart et n'est pas toujours invité à faire des choix. De plus, la spécialisation des enseignants exerce une pression sur le système le resituant dans l'axe de la matière à transmettre.

Il s'ensuit une difficulté d'harmonisation des apprentissages. Il n'existe pas de solution miraculeuse qui s'adapterait à toutes les situations. Il existe néanmoins une démarche qui nous permettrait de nous adapter à toutes les situations: la pédagogie interactive. Par cette pédagogie d'accueil et d'accompagnement, qui considère l'élève comme un être actif, le pédagogue doit se préoccuper de développer une relation d'aide. C'est cette relation que nous devons retrouver par une pédagogie humaniste capable de s'adapter aux divers styles d'apprentissage et d'intérêt des élèves. Nous devons donc nous adapter aux besoins des jeunes et non l'inverse. Notre approche pédagogique de la bibliothèque doit être originale et efficace, visant à centrer notre intervention sur l'acte d'apprendre de l'élève.

Et c'est au coeur de celui-ci et de la réussite éducative de chaque élève que se situe «l'intégration des savoirs». L'avènement de la société de l'information et le changement rapide qui la caractérise requièrent en effet une telle intégration des savoirs. Le sens du mot «savoir» est un sens large qui englobe à la fois les connaissances, les habiletés et les attitudes. «Se préoccuper de l'intégration des savoirs, c'est-à-dire de ce qui se passe dans la tête, le coeur, les paroles et les gestes de chaque élève, c'est se soucier, par delà les performances institutionnelles, de la véritable réussite éducative».10 Il importe d'affirmer que «l'intégration des savoirs» est un processus éducatif jamais achevé. La loi du tout ou rien ne joue pas ici: Il y a des degrés d'intégration et chacun peut y franchir des étapes ou y atteindre des stades. Il nous faut redécouvrir l'importance de «l'intégration des savoirs», et au-delà de toutes les recettes administratives ou pédagogiques, nous recentrer sur l'élève, sur sa démarche d'apprentissage et de développement, sur son besoin et son désir d'apprendre. Il nous faut aussi replacer l'élève au centre de notre animation pédagogique des ressources documentaires, éviter d'éteindre en lui sa soif de lire et d'apprendre en acceptant que notre activité éducative soit pour lui un acte significatif, un acte qui répond à son besoin profond de se développer.

Ainsi, nos initiatives doivent s'implanter avec soin car le défi de redressement est grand. Un professionnel de la documentation, spécialisé en animation pédagogique, peut très bien relever ce défi, c'est là le but de sa formation, pour peu qu'on lui en donne le temps et les moyens. **La bibliothèque doit cesser d'être une simple parenthèse à l'intérieur de l'école**, une parenthèse fort accommodante d'ailleurs pour

les cas problématiques et les exemptions de toutes sortes. De toute évidence, il nous faut une action concertée entre la direction, le personnel enseignant et celui de la bibliothèque.

Je suis en accord avec le rapport Bouchard sur l'idée de la nécessité d'un programme de formation tenant compte de la bibliothèque dont l'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir les habiletés nécessaires à l'exploitation de la bibliothèque».

Et si nous prenions le temps et les moyens de bien remplir notre rôle de pédagogue en milieu scolaire? La situation déplorable de la bibliothèque scolaire en serait complètement transformée. Quoiqu'on dise, nous avons notre mot à dire en pédagogie parce que nous sommes des intervenantes et des intervenants à part entière dans le processus d'apprentissage de l'élève.

Et si nous prenions le temps et les moyens pour que notre bibliothèque trouve la place qui lui revient dans l'enseignement? Qu'en dites-vous?

Yvon Joubert, bibliothécaire  
École secondaire Polybel

#### Notes

1 Québec. Ministère de l'Éducation, 1989. *Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais...*, Direction des ressources didactiques. p. XXII.

2 Ibid. p. 3.

3 Théberge, Jean-Guy. 1990. L'Index. Janvier, 1990.

4 Québec. Ministère de l'Éducation, 1989. *Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais...*, Direction des ressources didactiques. p. 94.

5 Ibid. p. 92.

6 Ibid. p. 92.

7 Ibid. 93.

8 Lahaie, Lorraine. 1990. L'Index. Janvier, 1990.

9 Québec. Ministère de l'Éducation, 1989. *Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais...*, Direction des ressources didactiques. p. 7.

10 Québec. Conseil supérieur de l'Éducation. 1991. *L'intégration des savoirs: au coeur de la réussite éducative*. p. 3.